

Challenge interne CSDY 2015-2016

Cette année, nous organisons des classements spécifiques cross-country, indoor, outdoor, hors-stade (jogging) et un challenge de régularité (combinant les 4 classements). En effet, se retrouver nombreux aux compétitions favorise une bonne ambiance et une saine émulation tout en stimulant l'esprit d'équipe. Les classements internes veulent être des incitants supplémentaires. Le challenge interne met en avant tant la participation que la performance suivant les règles décrites ci-dessous. La participation aux épreuves de la LBFA ou de la VAL, même si elles ne sont pas reprises dans le calendrier commun, seront considérées dans les classements à condition que les résultats soient fournis au secrétariat du club avant le 31 octobre 2016.

■ Les classements spécifiques et le challenge de régularité



Quatre classements spécifiques distincts établis séparément pour les différentes catégories féminines et masculines¹ :

- Cross-Country (réunions de cross, max. 6 meilleurs résultats retenus)
- Indoor (réunions d'athlétisme, max. 8 meilleurs résultats retenus sur les tables Letessier)
- Outdoor (réunions d'athlétisme, max. 8 meilleurs résultats retenus sur les tables Letessier)
- Hors-stade (jogging, courses sur route, etc.) (réunions hors-stade, max. 10 meilleurs résultats retenus, pour cadet(te)s à masters uniquement)



Et un challenge de régularité (combinant les 4 classements spécifiques):

- Pour être récompensé au challenge de régularité, il faudra avoir participé à au moins 12 réunions d'athlétisme distinctes pour les catégories cadets à masters et à au moins 8 réunions d'athlétisme distinctes pour les catégories benjamins à minimes que ce soit sur piste (indoor, outdoor), cross ou hors-stade.
- Une seule épreuve (la meilleure) par journée de compétition rentrera en ligne de compte.
- Il n'y aura pas de classements basés sur les performances pour les benjamins et benjamins, seul comptera le nombre de réunions d'athlétisme ou de cross.



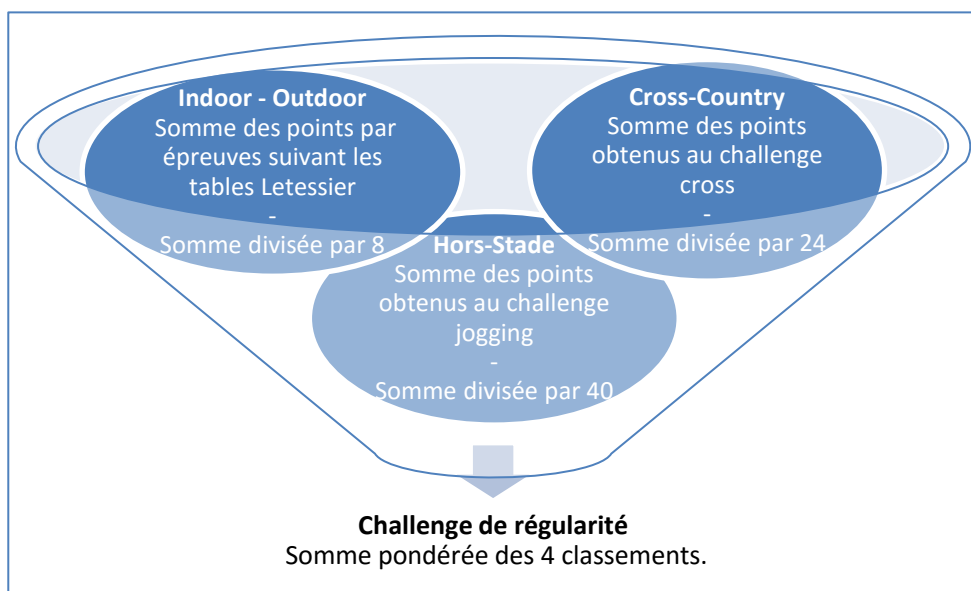
■ Classements basés sur les performances

Des classements seront établis sur base de l'addition des points obtenus pour les quatre classements spécifiques. Le classement du challenge de régularité correspondra donc à une somme pondérée (pour équilibrer le poids de chaque classement). **Les points obtenus** au classement du challenge de régularité **seront majorés de 5%** pour les athlètes ayant participé à **3 compétitions organisées par le CS Dyle** au cours de la saison.

■ Récompenses

Seul le challenge de régularité donnera droit à une récompense pendant notre souper annuel en novembre 2016.

Les classements spécifiques ne feront pas l'objet d'une récompense. Ils mettront en avant les meilleures participations.



¹ Tous les masters sont classés au sein des catégories W35+ et M35+. Les catégories par âges des masters ne sont pas traitées individuellement. Aucun challenge interne n'est prévu pour les catégories kangourous.

Mon programme de régularité

N'hésitez pas à afficher et compléter cette fiche de suivi dans un endroit visible (frigo, chambre, etc.) pour vous permettre de suivre au quotidien vos participations.
L'athlète participant à sa 8^e compétition pour l'école ou à sa 12^e compétition pour le club recevra une récompense en novembre 2016. Les compétitions à reprendre doivent se dérouler entre le 1/11/2015 et le 31/10/2016.
En fin de saison, et au plus tard le 31/10/2016, la fiche peut être communiquée à challenge@csdyle.be pour vérification.

Nom – Prénom : Catégorie :



Ecole	Club	Dates	Réunions d'athlétisme ou joggings
1	1		
2	2		
3	3		
4	4		
5	5		
6	6		
7	7		
8	8		
9	9		
10	10		
11	11		
12	12		
13	13		
14	14		
15	15		
16	16		
17	17		
18	18		
19	19		
20	20		

Note : Au besoin, une seconde feuille peut être utilisée.